



le Suzien

Le magazine de Suze-la-Rousse



Le mot du Maire

Chères Suziennnes, chers Suziens,



Grâce au dynamisme de nos nombreuses associations, l'été 2025 a été particulièrement riche en festivités et en manifestations. Vous avez également été très nombreux à participer aux deux événements exceptionnels organisés cette année : le repas républicain du 13 juillet et la commémoration de la libération des villages de Rochegude et de Suze-la-Rousse le 23 août. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence et à féliciter les membres des différentes associations qui se sont mobilisés tout au long de l'été pour faire vivre notre village.

À la rentrée de septembre, 69 élèves ont rejoint l'école maternelle et 148 l'école élémentaire. Ces effectifs, stables, permettent aux écoles de fonctionner dans de très bonnes conditions.

Par ailleurs, lors de l'inauguration du nouveau collège Do Mistrau, vous avez été nombreux à découvrir ce magnifique établissement qui accueille cette année 320 élèves.

Pour des raisons de sécurité, et afin d'interdire l'arrêt et le stationnement le long de la RD 94, le Département, en accord avec la commune, a réalisé des aménagements au sud du parking du collège. Stationner sur cette route départementale pour déposer ou récupérer des élèves représente un danger réel : je vous remercie de respecter les arrêtés de voirie mis en place, pour la sécurité de tous.

Toujours dans cette optique, nous avons décidé d'agrandir le trottoir au pied du parking du Jardin des Vignes et de créer plusieurs passages piétons. Ceux-ci sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec la pose de potelets, de bandes podotactiles, ainsi que l'installation de dispositifs lumineux clignotants LED au sol.

Travaux en cours et réalisés

- Bâtiments photovoltaïques : la construction se poursuit, les toitures sont posées et le bardage, ainsi que les portails, restent à installer.
- Maison de santé : le chantier avance conformément au calendrier, le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air d'ici la fin de l'année.
- Parking des écoles : les travaux sont terminés. Je remercie chaleureusement les parents d'élèves et les riverains pour leur civisme et leur patience durant cette période. À cette occasion, les conteneurs à ordures ménagères et à tri ont été enfouis, pour un montant de 68 000 €, pris en charge par le service de valorisation des déchets de la communauté de communes.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos partenaires pour leur précieux soutien :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes (subvention de 100 000 €),
- Le Conseil départemental (82 377 €),
- La Communauté de communes (fonds de concours de 66 400 €).

Enfin, l'ensemble des luminaires du hameau de Saint-Turquois a été remplacé, permettant un passage complet à l'éclairage LED.

Vie municipale et perspectives

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Les bureaux de vote seront installés au groupe scolaire. Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes en période de réserve électorale, ce qui limite notre communication. Néanmoins, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en 2020. Ces six années ont été à la fois intenses et enrichissantes. Être Maire implique de lourdes responsabilités et demande de trouver un juste équilibre entre vie publique et vie personnelle, mais c'est aussi une mission profondément humaine et valorisante.

Comme chaque année, j'aurai le plaisir de vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se déroulera le samedi 10 janvier 2026 à 18h00 à la salle des fêtes. Vous y êtes toutes et tous chaleureusement conviés.

Remerciements et vœux

Je souhaite remercier du fond du cœur l'ensemble de l'équipe municipale, personnels et élus, pour leur implication et leur soutien tout au long de cette mandature. Merci également à nos partenaires : l'État, la Région et le Département, pour leur accompagnement financier qui a rendu possibles de nombreux projets.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour ces fêtes de fin d'année. Que Noël soit pour vous un moment chaleureux et précieux, entourés de vos proches. Que l'année 2026 vous apporte bonheur, santé et prospérité, pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

**Avec toute mon amitié,
Votre Maire, Hervé Médina**

Ensemble Vivons Suze la Rousse

Un défi exaltant !

Le mandat que vous nous avez confié, il y a six ans arrivera à son terme dans 3 mois.

Ce fut une grande responsabilité, mais aussi un défi exaltant. Toute l'équipe tient à vous remercier de cette marque de confiance.

Ensemble, nous avons mis notre énergie au service de notre commune.

Il serait présomptueux de dire que tout a été fait même si de nombreux objectifs fixés en début de mandat ont été atteints. Il reste cependant toujours à faire.

Un grand merci à tous les Suziens et les Suziennes pour leurs participations à la vie de notre village au travers des diverses et nombreuses manifestations de ce sextennat.

Un grand merci à tout le personnel communal pour nous avoir accompagnés pendant ces six années au service de toute la population.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026.

Hervé Medina et son équipe

Ensemble
Vivons Suze la Rousse!

Le bon sens pour Suze

Ce fut un honneur !

L'aventure débutée il y a six ans s'achèvera en mars prochain.

Mes sincères et profonds remerciements à ceux qui nous ont fait confiance dès le début, à ceux qui nous ont rejoints, à ceux qui nous ont soutenus, puis aux vingt candidats qui ont ensuite portés notre liste.

Ce fut un honneur d'en être à la tête.

Merci à Pascale, Blandine, Anne et Philippe qui se sont pleinement investis dans les commissions et dans la vie communale.

Une pensée émue pour Pascale et Martine qui nous ont quittées.

Je m'étais engagé dans la campagne sans expérience mais avec une vision objective et une motivation principale, l'intérêt général.

Je me suis refusé à faire de la politique et j'ai tenu parole.

Les fêtes de fin d'année approchent, profitez des commerçants et des vignerons de notre village. Retrouvez- vous en famille et partagez avec vos proches le bien être de vivre à Suze la Rousse.

Portez- vous bien, prenez soin de vous et à bientôt.

Franck CARRU



Jeunesse et sport



Nettoyons la nature

En juin 2025, la commission Jeunesse et Sport a organisé son quatrième Nettoyons la Nature.

Une fois encore, beaucoup de Suziens ont répondu présents et nous les remercions vivement.

Les équipes se sont organisées pour effectuer un tri à la source ce qui a été très fructueux en collecte de verre, de plastique et de canettes en aluminium. En totalité, cela a permis de récolter **200 kg de déchets ramassés principalement dans les fossés.**

Le service Valorisation des Déchets de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence nous a accompagné lors de cette demi-journée et nous les remercions chaleureusement.



Restos du cœur

Merci à la commission Jeunesse et Sport pour l'organisation de la collecte au profit des Restos du Cœur le vendredi 23 mai.

125 kilos de dons alimentaires et d'hygiène ont été récoltés.

Merci à tous et au Jardin de Pascaline pour leur participation.



CCAS



Café seniors



La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) a organisé le 14 octobre 2025, le premier « Café Seniors ».

Le but de cette rencontre était de :

- **Regrouper les seniors de notre commune pour un moment d'échange et de convivialité.**
- **Leur présenter les aides possibles** en fonction de leurs besoins et de leur état de santé (APA, téléassistance, portage des repas ...).
- **D'informer** sur la possibilité de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

Une douzaine de personnes ont été accueillies par Françoise ALIBERT, vice-Présidente du CCAS, et les membres de la Commission.

Cœur de village



Rénovation des escaliers

Après le débroussaillage des parcelles communales qui encadrent le chemin touristique au pied du château, les escaliers ont été rénovés pour un accès qui, certes, reste difficile, mais facilité par cette reconstruction.

Nous encourageons les habitants de ce très joli quartier du vieux bourg à entretenir leur parcelle et notamment leur devant de porte en désherbant régulièrement par exemple. Merci.



Zoom commissions

Voirie



Passages piétons

Aménagement et création de passages piétons **plus sûrs et accessibles pour tous**.

Ces travaux réalisés ont pour objectif de renforcer la sécurité des piétons, en particulier des élèves empruntant ce parcours pour l'accès au nouveau collège et au gymnase.

- Marquage au sol plus visible.
- Signalisation renforcée (*barrières de ville et plots de chaussée solaires à Leds bleus*).
- Aménagement accessible aux personnes à mobilité réduite (*potelets et podotactiles*).



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après

Parking des écoles

Les travaux d'aménagement du parking devant le groupe scolaire touchent à leurs fins.

Ces travaux ont permis la **création de 67 places de parking avec places PMR et véhicules familiaux**. Les bornes pour véhicules électriques seront installées ultérieurement.

Depuis longtemps, la parcelle située devant le groupe scolaire était utilisée comme parking mais le stationnement y était anarchique car les places n'étaient pas délimitées. De même, l'espace pour le tri et les bacs ordures ménagères était très mal organisé.

Ce projet a pour but de redonner de l'ordonnancement à la Place et la réalisation de place de stationnement identifiées avec la mise en sécurité des cheminements piétons

Un des points le plus important du projet réside également dans la **désimperméabilisation du sol** avec notamment la mise en place de matériaux et revêtements perméables.

Nous avons profité des travaux pour installer **8 containers enterrés : deux pour les ordures ménagères, 2 pour le verre, 2 pour les cartons et deux**

pour les emballages plastiques.

En parallèle du cheminement principal, un cheminement piéton est mis en place afin de permettre la traversée complète du site de manière sécurisée ; une grande pergola métallique avec des formes organiques sera installée.

Une large couverture végétale, offerte par 30 arbres de hautes tiges a été plantée, ainsi que toute une série de jardinières.

Nous en avons également profité pour enfouir les réseaux secs (*lignes électriques et téléphoniques*).



La maîtrise d'œuvre a été pilotée par la société ACBAT de Suze la Rousse et les travaux ont été réalisés par ALIANS TP de Pierrelatte. Le coût de ces travaux s'élève à 494 972€ HT.

Nous avons obtenu près de 50% de subventions :

- La Région : 100 000€
- Le Département : 82 376€
- La Communauté de Commune Drôme Sud Provence : 66 427€.

Soit au total 248 803€.

À noter que la Communauté de Commune a également financé les 68 000€ d'installation des 8 conteneurs enterrés. Nous les en remercions chaleureusement.

Elections



Nouveautés municipales 2026

1^{er} tour
Dimanche 15 mars
2026

2^{ème} tour
Dimanche 22 mars
2026



Les 2 bureaux de vote (n°1 et n°2) sont désormais installés au groupe scolaire Germaine de Bryas comme suit :

- **École maternelle** > bureau n°1
Electeurs domiciliés au nord du Lez
- **École élémentaire** > bureau n°2
Electeurs domiciliés au sud du Lez

Rappel :

Une pièce d'identité doit être OBLIGATOIREMENT présentée pour pouvoir voter.

Procurations :

Si vous êtes absent le jour du vote, pensez à faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Un électeur inscrit dans une autre commune peut voter pour vous dans votre bureau de vote de Suze-la-Rousse. **Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place**

ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez donner procuration de 2 façons :

- **En gendarmerie** ou commissariat pour compléter l'imprimé de demande.
- **De façon partiellement dématérialisée** sur le téléservice Maprocuration.

Puis vous rendre en personne en gendarmerie ou dans un commissariat avec la référence de votre demande et une pièce d'identité.

S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (*votre mandataire*), vous devez connaître :

- Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur.
- Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote.

Seniors



Gym adaptée

Le cours de gym adaptée aux seniors a été très apprécié avec un nombre de participants maximum.

Activité proposée gratuitement par le Groupement des Séniors Mosaïc, elle permet de travailler son équilibre, de maîtriser l'espace et les mouvements à risque, le tout dans une bonne ambiance !

Les cours sont complets pour 2025.

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre liste d'attente dans l'éventualité où une nouvelle session serait ouverte en 2026, pour de nouveaux participants.



Les jeunes à l'honneur



Emma Jouve

Emma, 11 ans, pratique le basket au club de Pierrelatte.

Suite à sa qualification avec 6 autres jeunes pierrelattins avec l'association Golden Blocks, **Emma a participé à Paris le week-end du 20/09 à une course en binôme avec des jeunes d'autres clubs dans la catégorie 11-13 ans filles.**



Pas de podium pour Emma cette fois-ci mais Emma est ravie de sa participation : « *C'était une belle expérience, il y avait une bonne ambiance. J'ai passé un super week-end. A refaire !* ».

Ambre et Victorien Jean

Très belle saison 2024-2025 pour la fratrie suzienne qui joue sous les couleurs de l'USBN (Union Sportive Bouliste Nyonsaise).

Ambre décroche deux maillots tricolores et devient championne de Tir de Précision et championne de France de Tir Sportif pour sa première année dans la catégorie moins de 18 ans.

Son frère Victorien se qualifie en Tir de Précision pour sa première année dans la catégorie U15. Il décroche la Médaille de Bronze.



À noter dans vos agendas : Le club de Nyons accueillera le championnat de France de Tir Sportif les 11 et 12 Avril 2026.

Zoom commune

Hangars photovoltaïques



La cuma et l'association de chasse

Après de longues années d'attente, les deux bâtiments couverts de panneaux photovoltaïques, situés à proximité de la station d'épuration, route de Bollène, ont enfin vu le jour.

L'enfouissement des divers réseaux a commencé. Toutefois, **il reste encore la partie assainissement à traiter, ainsi que le bardage et les différentes ouvertures à finaliser.**

Un des bâtiments accueillera la CUMA (Coopérative de Matériel d'Utilisation Agricole) et l'association de Chasse.



Petites cités de caractère®



En route vers une certification

Le conseil d'administration de l'association Petites Cités de Caractère® de France s'est réuni le 28 août 2025 et a validé l'adhésion de Suze-la-Rousse avec un statut de « commune en cours d'homologation ».

Ce statut, attribué pour une durée de 3 ans, reconnaît le **potentiel patrimonial de la commune** et a pour objectif de l'accompagner dans sa démarche d'obtention de la marque Petites Cités de Caractère®.

Néanmoins, pendant cette période, Suze-la-Rousse rejoint pleinement le réseau et est intégrée aux différents outils de valorisation (*site internet, réseaux sociaux, carte touristique*). Elle bénéficie également de l'accompagnement de la marque grâce notamment à l'ingénierie mise en place et la possibilité d'obtenir des financements régionaux spécifiques. En revanche, ce statut ne donne pas accès au logo de la marque ni à la signalétique.

Nous pouvons être très fiers et nous mettrons tout en œuvre pour qu'à l'issue des 3 ans, Suze-la-Rousse soit homologuée Petite Cité de Caractère® !

Merci à tous ceux qui en silence participent à l'entretien de notre village soit par exemple, par un nettoyage régulier de leur devant de porte, un fleurissement et/ou un embellissement de leur façade...

Pots de départ



Au-revoir Florence et Béatrice

Le 17 octobre 2025, nous avons eu le plaisir de **fêter le départ à la retraite de deux agents municipaux** lors d'un pot convivial organisé dans les locaux de l'école élémentaire.

Famille, élus, personnel communal et enseignants étaient présents pour fêter le départ à la retraite de Florence MAAS et Béatrice DURAND.

Florence MAAS fait partie des agents de la collectivité depuis 2012. Elle a travaillé dans le service du personnel des écoles où elle a exercé ses missions à la cantine mais surtout comme agent d'entretien des locaux du groupe scolaire.

Quant à Béatrice Durand elle a rejoint les services communaux en 2007. Elle a travaillé au sein du groupe scolaire où elle a assuré le service de restauration scolaire et l'entretien des locaux.

Monsieur le Maire a salué leur compétence et leur professionnalisme, et leur a souhaité une retraite épanouissante, pleine de nouveaux projets et de bonheur partagé.

Téléalerte



Inscrivez-vous !

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune possède un système d'alerte à la population.



Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune
Inscrivez-vous sur www.mairie-suze-la-rousse.fr
ou directement à l'adresse suivante :
www.inscription-volontaire.fr/suze-la-rousse

Frelon asiatique



Piégeage de printemps

Depuis déjà plus de 10 ans, le frelon asiatique prolifère sur notre territoire.

Cette espèce exotique envahissante pose de nombreux problèmes pour la biodiversité et l'agriculture (*prédation des insectes et particulièrement des abeilles*). C'est aussi un enjeu de santé publique puisque la piqûre du frelon asiatique est potentiellement mortelle pour l'homme.

Il est essentiel pour nous tous de lutter contre cette espèce avec un moyen très efficace : **le piégeage des reines dès le mois de mars**. Effectivement, des pièges sélectifs permettent d'attraper les reines et donc de bloquer le processus de la construction des nids. Il s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (*GDSFrance et Fredon*), et a **pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison**. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protections des ruchers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

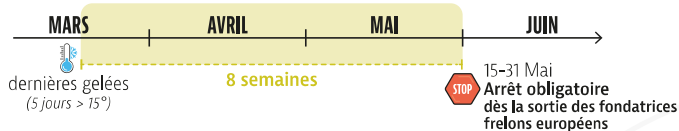
Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères



INFOS
apiculture.frgds-aura@reseauGDS.com

QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu
5 jours à +15°, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**

CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne capturent rien.

QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



- 1/3 bière
- 1/3 sirop de fruits rouges
- 1/3 vin (blanc ou rouge)



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.

CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège

QUELS PIÈGES ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus **efficaces et sélectifs** proposés dans le protocole régional.

Nom	Adaptation au piégeage de printemps	Probabilité de capture*	Sélectivité*
Bee-vital	+++	82%	25,4%
Robida, grille Neoppi	+	35%	1%
Redtrap	+	Non testé	Non testé
Jabeprod	-	15%	1,9%
Ornetin	-	22%	0,1%

*Sources : Gilbert 2022, Ratnet 2023, Guillard 2024 synthétisées par « Réseau apiculture »



Les pièges bouteilles ou cloches sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur l'entomofaune est trop important.



INFORMER

À l'aide d'une affichette à proximité des pièges afin de **sensibiliser le grand public et/ou d'éviter le vandalisme**. Vous pouvez y noter qui a installé les pièges, l'objectif qui est la lutte contre l'invasion du frelon asiatique, numéro de téléphone...



PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE

EN SUIVANT ET ENREGISTRANT LES CAPTURES

➤ Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : FA, FE, autres insectes

➤ Et en fin de période de piégeage, renseigner directement **le formulaire** : <https://forms.office.com/e/GLnEEG4rT>

Version janvier 2025, selon le plan de lutte national :

Déploiement du Plan National de Lutte contre le Frelon à Pattes Jaunes

Ces informations sont précieuses pour l'organisation de la lutte collective, merci !

Zoom environnement

Débroussaillage



Suivez le guide

La Commune de Suze-la-Rousse est soumise à l'obligation de débroussaillage par arrêté préfectoral.

Un guide du débroussaillage réglementaire a été édité afin de présenter les règles à respecter pour effectuer ces travaux. Le débroussaillage est rendu obligatoire et contribue fortement à l'auto-protection des biens et des personnes. Il permet de prévenir contre le feu de forêt qui peut se solder par de véritables catastrophes tant écologiques que financières et humaines.



Le Guide de débroussaillage de la Drôme est téléchargeable en suivant le lien : <https://www.drôme.gouv.fr/Media/Fichiers/guide-debroussaillage-2025>

Quand débroussailler ?

Pour préserver la biodiversité

En automne et hiver, on réalise les travaux les plus importants.



Au printemps on entretient et on nettoie



Pas de nouveau broyage lourd de mars à août

Respectons notre village



Vivons mieux ensemble

Notre belle commune de Suze-la-Rousse est un lieu de vie privilégié, apprécié pour son cadre, son patrimoine et sa convivialité. Mais pour préserver cette qualité de vie, **il est essentiel que chacun adopte des comportements respectueux au quotidien.**

Depuis plusieurs mois, la municipalité constate une recrudescence d'incivilités qui nuisent au bien-être de tous :

- **Déjections canines** laissées sur les trottoirs, chemins et espaces verts. Elles posent un problème d'hygiène, d'image et de sécurité, notamment pour les enfants. Des sacs sont mis à votre disposition en cas d'urgence. Mais chaque propriétaire d'animal doit prévoir son propre sac.
- **Nuisances sonores répétées** (*musique trop forte, à des heures tardives, tondeuses en dehors des horaires autorisés, etc.*) qui perturbent la tranquillité des habitants.
- **Dépôts sauvages de déchets** (*gravats, encombrants, sacs poubelles*) qui dégradent notre environnement, polluent visuellement notre beau village et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Chacun de ces gestes a des conséquences sur la vie de nos concitoyens. Il est donc de la responsabilité de tous de respecter les règles de savoir-vivre :

- **Ramasser systématiquement** les déjections de son animal.
- **Respecter les jours et horaires de tonte et autres activités sonores** pour en limiter les nuisances.
- **Trier ses déchets**, les déposer dans les bacs ou en déchèterie. La carte d'accès demeure gratuite.

La commune rappelle que des sanctions sont appliquées en cas de non-respect de la réglementation. Mais au-delà de la contrainte, c'est avant tout le civisme et le respect mutuel qui permettront de conserver un village propre, agréable et accueillant.

Il est de notre responsabilité collective de faire de Suze la Rousse un lieu où il fait bon vivre, pour nous comme pour les générations à venir.

Tri sélectif



Rappel

Depuis plusieurs mois déjà, les emballages et papiers sont collectés chaque semaine en sacs jaunes directement devant chez vous (*hors centre bourg*).

Nous vous encourageons à vous rendre en mairie afin de retirer un rouleau de sacs jaunes et à privilégier ce mode de collecte. **Les sacs doivent être sortis le MARDI SOIR UNIQUEMENT et déposés devant votre domicile ou au début de la rue selon votre cas.** Merci de ne pas les sortir en avance pour éviter les nuisances.

Pour rappel, tous les emballages vides, qu'ils soient en plastique, métalliques, en alu ou en carton, ainsi que les papiers, vont dans le sac jaune de tri.



Les sacs jaunes vous sont distribués gratuitement en Mairie aux horaires d'ouverture habituels. Nous comptons sur vous pour les utiliser uniquement pour le tri sélectif. Nous constatons encore malheureusement trop d'abus (*feuilles mortes, vêtements, etc...*) entraînant des refus de tri, et donc un surcoût pour la collectivité.

Aucun changement de collecte concernant les ordures ménagères (sacs noirs).

Informations concernant les gestes de tri ou la collecte des sacs jaunes : CCDSP au 04 75 96 06 12
Mail : infotri@ccdsp.fr / <https://www.ccdsp.fr/competences/dechets-menagers>

Truffes



Les artisans de la truffe noire

L'association « Les artisans de la truffe Noire » dont le siège social est à Suze-la-Rousse a été créée il y a quatre ans maintenant. Elle a pour vocation la défense et la **promotion de notre production locale de Tuber Melanosporum** face à la concurrence nationale et internationale « industrialisée » (France, Espagne, Croatie, Australie, Chine ...). Notre unique guide est le respect de la qualité, le respect du produit.

La production de truffes est fortement ancrée dans notre territoire ; nous prenons conscience de la fragilité de l'équilibre économique d'une telle production dans un environnement agro-industriel fortement concurrentiel qui se développe très vivement. Nous devons réagir face à cette situation au risque d'être les témoins de la disparition de cette production qui façonne si joliment nos paysages du sud Drôme, attirant de nombreux touristes, visiteurs et amateurs lors des manifestations locales (*marchés aux truffes, animations truffes et vin, organisation de cavages* ...). Ce serait

un pan entier du savoir-faire paysan, de production locale et artisanale de qualité qui disparaîtrait, entraînant un appauvrissement des producteurs et une modification regrettable et irréversible de nos paysages.

Notre association recouvre les communautés de communes de Drôme Sud Provence, Grignan Enclave des Papes et les communes avoisinantes. Elle compte une cinquantaine de membres qui représente la filière allant des trufficulteurs en passant par des restaurateurs, des hébergeurs, des établissements de formation, des entreprises, des amateurs et les élus qui nous soutiennent.

Nos actions sont toutes orientées vers la mise en valeur de notre production en étant intransigeant sur la qualité et la traçabilité de la truffe noire.

Nous participons à des travaux de recherche sur les truffières naturelles menés par un éminent professeur du CNRS. Un fascicule de caractérisation de la truffe noire du Tricastin vient d'être édité, une route de la truffe est proposée. Nous organisons depuis 4

ans, à la mi-décembre un événement annuel de singularisation de nos truffes.

Découvrir les mystères et le goût de la truffe noire

Comment ?

Participez au week-end de lancement de la saison trufficole 2025/2026 en Drôme Provençale

Quand ?

Les 12, 13 & 14 décembre 2025

Quoi ?

Nombreuses animations, ouvertes à tous, organisées pendant ce week-end (*sur réservation*)

Programme et réservations

via la billetterie en ligne sur www.destinationtruffes.fr



Jumelage



Un voyage de cœur

23 ans d'amitié entre Gouvvy et Suze-la-Rousse.

Depuis plus de deux décennies, l'amitié entre Gouvvy, village aux paysages paisibles de Belgique, et Suze-la-Rousse, perle du sud de la Drôme provençale, s'épanouit comme un arbre aux racines profondes. **Ce jumelage, né d'un désir commun d'unité et de partage, a été un chemin de découvertes et de complicité, tracé à chaque rencontre, à chaque échange.**

Au-delà des frontières, ce sont les sourires, les gestes simples, et l'hospitalité qui tissent les fils invisibles de cette amitié. Nos deux communes, riches de leurs histoires, de leurs cultures et de leurs couleurs, ont appris

à se connaître à travers des moments de convivialité : repas partagés, danses, et rires éclatants au détour de conversations. De Suze-la-Rousse à Gouvvy, et réciproquement, ce sont des cœurs qui s'ouvrent, des souvenirs qui se forgent, et des liens qui se renforcent.

Cette amitié, bâtie sur la curiosité et le respect mutuels, est bien plus qu'un simple jumelage : elle est un voyage sans fin, une danse harmonieuse entre deux communautés qui s'enrichissent mutuellement, un témoignage de l'esprit

d'ouverture et de solidarité qui nous unit au-delà des distances.

Véronique, présidente de l'Association Jumelage Gouvvy-Suze.



Zoom association

La SPES



Mais que Marianne était jolie !

Mais que Marianne était jolie ce **23 août 2025, jour de la célébration des 80 ans de la libération de Suze la Rousse et Rochegude** ! Rénovée, fleurie et pavoisée de drapeaux tricolores, elle ne paraissait pas son âge... et pourtant, **Marianne a 136 printemps** !

En 1888, la jeune République est encore bien fragile. Le Président de la République de l'époque, Sadi Carnot décide de célébrer avec éclat l'anniversaire du centenaire de la Révolution Française avec le dessein de populariser le pouvoir républicain et d'installer dans la durée la troisième République en pleine crise boulangiste. Une circulaire du ministère de l'intérieur, transmise par les préfets, invite les municipalités à fêter le centenaire de la convocation des états généraux du 5 mai 1789. Fort opportunément, Louis GASNE, maître de Forges à Paris et propriétaire des Fonderies de TUSEY à Vaucouleurs, dans la Meuse, adresse alors aux maires de France un courrier avec une offre promotionnelle.

*Paris le 1^{er} novembre 1888, Monsieur le Maire,
Dans quelques mois, la France célébrera le centenaire de la Révolution Française. J'ai pensé qu'il pourrait vous convenir de donner à cet événement toute la solennité qu'il comporte et de remplacer par un véritable monument impérissable, les décorations passagères qui, d'habitude, font l'ornement de nos réjouissances nationales.*

Afin de vous offrir à ce sujet toutes facilités, j'ai préparé les projets ci-contre dont l'importance graduée permettrait à toutes les communes, même aux plus petites, d'élever un monument proportionné à leurs ressources...

Un petit catalogue joint à la lettre de Louis GASNE présente les différents modèles de monuments, statues en pied (avec des symboles au choix, à positionner dans les mains) et bustes de la République, créés en série à Tusey, et leurs prix. Réalisés en fonte de fer, ces monuments sont ingénieusement conçus : les divers éléments qui les composent, ajustés et peints, peuvent être combinés entre eux pour s'adapter aux budgets et aux choix des municipalités. Emballés, ils sont acheminés par le train et par la route. Arrivés à destination, ils sont montés très facilement sur place, fixés par boulonnage, sans le service d'artisans spécialisés.

Le Maire de Suze la Rousse, Désiré CARPENTRAS, choisit dans le catalogue, le monument n°3bis, composé d'un piédestal cubique (avec des inscriptions en lien avec l'épopée révolutionnaire), surmonté d'une colonne cannelée avec un chapiteau à feuillage sur lequel est installée la statue de la République. **Le coût du monument commémoratif s'élève à 500 francs.** Pour la signature du traité (contrat d'achat), le 2 juillet 1889, Louis GASNE fait le voyage jusqu'à Suze, mais le monument ne sera livré qu'après accord du Préfet.

Le Conseil Municipal valide le projet le 8 juillet : pour payer la dépense, la municipalité fait un crédit de la somme sur son budget prévisionnel

et une souscription populaire est organisée, elle rapporte 219,50 francs.

Le Préfet donne son approbation le 29 octobre 1889. Le monument commémoratif est érigé devant l'église, au carrefour de la Départementale n°9 et de la Nationale n°94 sur un socle de trois marches, en pierre. La jeune République, coiffée du bonnet phrygien, brandit un flambeau dans sa main droite (*Vérité et Liberté*) et dans sa main gauche, tient un bouquet d'épis de blé (*Abondance*).

Le monument sera déplacé en 1962 lors de l'élargissement de la voie et la réalisation des trottoirs.

Enfin, en 1898, la municipalité fait réaliser une balustrade en fer pour la protéger : Marianne a-t-elle déjà perdu sa couronne de laurier surmontant son bonnet phrygien ?

Aujourd'hui, le bouquet de blé est brisé et le flambeau a disparu, mais il est visible sur les anciennes cartes postales...

Nous avons recensé, à ce jour, en France, trente et une de ces gracieuses « Marianne », identiques à celle de Suze la Rousse, dont trois dans la Drôme : Die, Nyons, et Hauterives. La recherche continue ...

Les personnes intéressées par l'histoire de cette petite statue, allégorie de la République peuvent contacter la SPES pour davantage de détails. **Lien : associationspes@outlook.fr**

Merci à la municipalité d'avoir fait restaurer ce monument du patrimoine suzien appartenant également au Patrimoine Universel... et merci aux artisans et aux employés municipaux d'avoir pris soin de cette statue, chère au cœur des Suziennes et des Suziens.

Longue vie à notre Marianne ! L. COHET pour la SPES.



La fibre

Pour vous, nous ne lâchons rien !

CAP VERS LE 100% FIBRE

Un projet porté par  **La Région**  **Ardèche**  avec le soutien de    

et la participation de  **ADTIM** 

Pour toutes questions sur le déploiement du réseau fibre ADN, rendez-vous sur le site **www.ardechedromenumerique.fr** ou contactez la hotline d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18**, prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h.
À quand la fibre chez moi ? <https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/>

Un nouvelle antenne

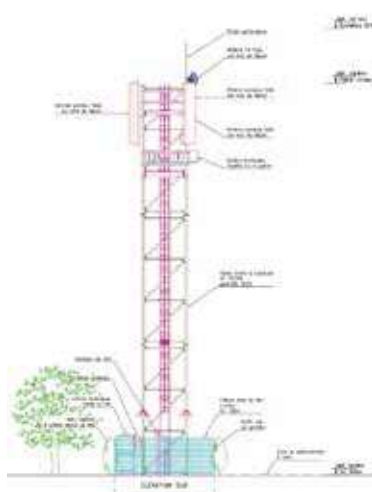
L'implantation d'une nouvelle installation de radiotéléphonie mobile est en cours, lieu-dit la Garriguette.

Cette nouvelle antenne relais exploitée par Bouygues Telecom assurera l'accès aux services de téléphone mobile des quatre opérateurs suivants : Orange, SFR, Free et Bouygues Télécom.

Le présent projet s'inscrit dans le cadre du dispositif de couverture ciblée de l'accord New Deal. Son objectif est de fournir une bonne couverture 4G des quatre opérateurs dans les zones de la commune pas ou mal couvertes.

Vivre en zone blanche, c'est ne pas pouvoir contacter ses proches quand on le souhaite et donc se retrouver isolé ; ces difficultés étant multipliées pour les personnes âgées ou en situation de fragilité. C'est ne pas pouvoir appeler les secours avec son portable !

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi du 9 février 2015 relative à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Bouygues Telecom s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.



Totem touristique

La commission Tourisme de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence a fourni aux 14 communes **un totem avec des informations touristiques concernant le village et les alentours proches.**

Notre totem a été installé dans le jardin de la Mairie au coin du Chemin de la Verdière. Nous remercions la CCDSP et l'Office de Tourisme pour leur travail au quotidien afin de mettre en avant la découverte de tous nos beaux villages.





550 élèves

5 500m² de surface

23 salles de classes

Le nouveau collège

Le nouveau collège Do Mistrau a ouvert ses portes jeudi 25 septembre 2025, plus de **700 personnes** (élèves, familles, habitants, enseignants, élus et représentants de l'État) ont découvert ensemble le nouveau collège Do Mistrau de Suze-la-Rousse lors de son inauguration.

Un établissement moderne et intégré

Le Département a inauguré à la rentrée 2025 le nouveau collège Do Mistrau.

Il remplace l'ancien établissement et peut accueillir **550 élèves**.

Conçu par l'architecte Rudy Ricciotti, le bâtiment s'intègre harmonieusement dans le paysage, à proximité du château de Suze-la-Rousse.

Un projet pensé avec la communauté éducative

Le collège a été co-construit avec les enseignants, les élèves et leurs parents.

Les salles sont lumineuses et équipées de matériel numérique moderne.

Des espaces ouverts et modulables favorisent de nouveaux modes d'apprentissage.

Une exemplarité environnementale

Le Département a fait le choix **du bois, de matériaux biosourcés et d'un béton bas carbone.**

Un système de chauffage au bois et une conception bioclimatique garantissent confort et performance énergétique toute l'année.

Des accès sécurisés et facilités

En parallèle de la construction, le Département a aménagé **les cheminements et voiries d'accès.**

Une aire de bus et **un parking de 78 places** assurent un accueil adapté et sécurisé des élèves et familles.

Inauguration du collège



Crédit photo : Département de la Drôme



Un investissement majeur pour la jeunesse

Avec un coût total de **24M€**, financé principalement par le **Département**, ce projet illustre un engagement fort pour la réussite éducative et l'égalité d'accès aux meilleures conditions d'apprentissage.

Maison médicale de garde



Sud Drôme Ardèche

Une Maison Médicale de Garde a officiellement ouvert ses portes à Pierrelatte, depuis le 13 septembre.

Cette nouvelle structure a pour objectif de renforcer la réponse de proximité aux demandes de soins non programmés en dehors des horaires habituels d'ouverture des cabinets médicaux, sur le territoire Sud Drôme Ardèche. **La MMG est accessible uniquement après régulation médicale en appelant le numéro d'appel d'urgence « 15 » et elle accueille les patients en soirée, la nuit, les week-ends et jours fériés.**

Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires, avec pour vocation de désengorger les services d'urgence tout en garantissant une prise en charge rapide et adaptée des patients.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler le « 15 », afin d'assurer une prise en charge rapide et adaptée.

Du lundi au vendredi : 19h / 22h
Le samedi : 12h / 20h
Les dimanches et jours fériés : 8h / 20h



Registre des personnes vulnérables



Inscrivez-vous !

Qu'est-ce que le registre des personnes vulnérables ?

Ce registre nominatif et confidentiel est un document obligatoire pour toutes les communes et permet en cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (*plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...*), de contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer conseils et assistance si nécessaire.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune (CCAS).

Qui peut être inscrit sur le registre ?

Les personnes vivant à leur domicile :

- âgées de 65 ans et plus
- ou en situation de handicap
- ou en situation d'isolement.

Comment s'inscrire sur le registre ?

Pour cela, la personne concernée, son représentant légal, une personne de son entourage ou un tiers doit **contacter le CCAS à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 04 75 04 81 22.**



L'inscription sur le registre qui nécessite **une démarche volontaire est gratuite** et peut se faire tout au long de l'année. Le registre comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Quand ce registre est-il utilisé ?

En cas de risques exceptionnels, dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, le CCAS pourra utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner et **protéger les personnes fragiles et vulnérables du territoire.**

Santé

La future maison de santé



Un lieu pluridisciplinaire

Voici une vue virtuelle de **la future maison de santé pluriprofessionnelle qui sera construite en 2025-2026 sur la commune de Bouchet** grâce à la collaboration de cette commune avec celles La Baume de Transit et Suze-la-Rousse.

Il est rappelé que la Maison de Santé a vocation à offrir aux habitants des trois communes de Bouchet, La Baume de Transit et Suze La Rousse des conditions d'**accès aux soins améliorées et facilitées**. Le projet consiste à accueillir des professionnels de santé, exerçant déjà hors les murs pour certains et s'étant regroupés en association (SISA) grâce au soutien de l'ARS. Les conditions d'exercice seront plus favorables dans ces nouveaux locaux et permettront de mutualiser des surfaces offrant de meilleures conditions d'accueil.



Un bel exemple de mutualisation au service des administrés.

Les travaux avancent bien : le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air d'ici la fin de l'année.

Pharmacie de Provence



Du nouveau

Depuis le 1^{er} Septembre, **les Docteurs DUBOIS Caroline et LYX Audrey, sont ravies de prendre la succession du Dr CHAUVET** et de vous accueillir à la Pharmacie de Provence (anciennement Pharmacie Chauvet), à Suze la Rousse.

L'équipe reste inchangée et vous accompagne au quotidien avec écoute et proximité. Notre équipe met son expertise à votre service pour vos traitements, vos conseils santé et votre bien-être.

La pharmacie de Provence souhaite conserver son rôle d'acteur de santé de proximité en vous proposant ses services :



- Prescription et administration des vaccins
- Test de dépistage Covid et Grippe
- Test de dépistage des angines avec délivrance d'antibiotique si nécessaire
- Test de dépistage des cystites avec délivrance d'antibiotique si nécessaire
- Distribution des kits de dépistage pour le cancer colo-rectal
- Accompagnement dans l'hospitalisation à domicile (vente et location de matériel)
- Orthopédie
- Entretien pharmaceutiques : accompagnement des femmes enceintes, bilan de traitement chronique, ...
- Bilan de prévention

Grâce à une cabine de téléconsultation, **il vous est possible de consulter un médecin généraliste avec ou sans rendez-vous**. Les créneaux sont disponibles de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 18h du lundi au samedi (17h).

Retrouvez l'actualité de la Pharmacie de Provence sur Facebook en suivant la page "Pharmacie de Provence".

Nouveaux horaires :

lundi au vendredi 8:30 - 12:30 / 14:30 - 19:00
samedi 8:30 - 12:30 / 14:30 - 18:00

DÉCEMBRE

12 et 13 Décembre

Samedi 13 Décembre

Mercredi 17 Décembre

Lundi 22 Décembre

Symposium goût de la truffe – Association des artisans de la truffe noire
truffenoire26.84@gmail.com ou 06 80 34 93 19

Stage Pilates Fascia en mouvement et yoga du visage – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Noël des Nounous – La récréée des loulous
06 47 16 26 84 (Aurore)

Stage de Noël – Loukendance
loukendance026@outlook.fr ou 07 66 03 45 84

JANVIER

Mercredi 7 Janvier

Samedi 10 Janvier

Samedi 17 Janvier

Dimanche 18 Janvier

Vendredi 23 Janvier

Vendredi 23 Janvier

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Vœux du Maire à la salle des fêtes

Stage Somayn l'autre voie du Yin (Yin yoga somatique) – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Loto – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Vente de galettes des rois sur le marché – Les p'tits suziens
lesptitssuziens@gmail.com

Repas truffes – Les Amis de l'église

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} Février

Mercredi 4 Février

Vendredi 6 Février

Dimanche 8 Février

Lundi 16 Février

Samedi 28 Février

Samedi 28 Février

Loto – Handball Club
51260009@ffhandball.net

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Vente de crêpes devant les écoles – Les p'tits suziens
lesptitssuziens@gmail.com

Loto – Amicale des sapeurs pompiers

Stage St Valentin – Loukendance
loukendance026@outlook.fr ou 07 66 03 45 84

Stage Pilates Fascia en mouvement et yoga du visage – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Carnaval – Les p'tits suziens
lesptitssuziens@gmail.com

MARS

Dimanche 1^{er} Mars

Mercredi 4 Mars

Samedi 14 Mars

Samedi 28 Mars

Puces des couturières – Amicale laïque
amicalesuzelarousse@gmail.com

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Stage Pilates Fascia en mouvement et yoga du visage – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Chasse aux œufs dans la Garenne – Les p'tits suziens
lesptitssuziens@gmail.com

AVRIL

Mercredi 1^{er} Avril

18 et 19 Avril

Dimanche 26 Avril

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Festival des carnets de voyage – Vent debout
festivalventdebout@gmail.com ou 06 42 61 24 51

Balades de St Turquois – Les amis de St Turquois

Agenda

MAI

Mercredi 6 Mai

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Jeudi 14 Mai

Messe de l'Ascension à la Chapelle de St Turquois
Les amis de St Turquois

Samedi 23 Mai

Stage Somayn l'autre voie du Yin (Yin yoga somatique) – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Du 23 au 25 Mai

Jumelage : accueil de nos amis Gouvions – AJGS
ajgs26790@gmail.com ou 06 86 18 24 83

Dimanche 24 Mai

Rallye – Amicale laïque
amicalesuzelarousse@gmail.com

JUIN

Mercredi 3 Juin

Repas au club du mercredi midi – Club des aînés
clubdesainessuze@orange.fr ou 07 67 66 48 78

Samedi 6 Juin

Journée du Hand – Handball Club
51260009@ffhandball.net

13 et 14 Juin

Gala de danse – Loukendance / Amicale laïque
loukendance026@outlook.fr ou 07 66 03 45 84

Vendredi 26 Juin

Kermesse des écoles – Les p'tits suziens
lesptitssuziens@gmail.com

Samedi 27 Juin

LoukenStar 2^{ème} édition – Loukendance
loukendance026@outlook.fr ou 07 66 03 45 84

Samedi 27 Juin

Stage Pilates Fascia en mouvement & son – Lotus suzien
06 85 61 01 98

Octobre Rose

La campagne Octobre Rose 2025 s'est déroulée du 1^{er} au 31 octobre. **Son objectif principal est de sensibiliser le grand public et notamment les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein** qui reste le cancer le plus fréquent et la première cause de décès par cancer chez les femmes en France. Chaque année près de 60 000 nouveaux cas sont diagnostiqués ce qui rend la mobilisation collective essentielle.

Cette année encore, la mairie de Suze-la-Rousse s'est mobilisée pour cette action avec la complicité du club de handball de Suze La Rousse qui a organisé une rencontre opposant les femmes pompiers du centre de secours Vallée de Provence et les femmes de la mairie élues, employées municipales et jeunes filles membres de la commission Jeunesse et Sport.

Le handball club s'est mobilisé toute la journée en soutien à la lutte contre le cancer du sein grâce aux différents matchs et au public venus nombreux. **500€ ont été récoltés et intégralement reversés à la lutte contre le cancer du sein.** Le lendemain, la commune a accueilli **le Ride Moto** organisé par Psy Causes Moto Deal dans un joyeux vacarme et une bonne ambiance.

Le Football Club Rochegudien a aussi organisé deux matchs seniors le 11 octobre sur le stade de Suze, en championnat D2 et D5 pour cette cause importante. Les enfants du club ont participé à l'évènement dans la joie et la bonne humeur. Du côté de **l'Amicale Laïque**, les ateliers se sont mobilisés pour octobre Rose, énergie et sourires étaient au rendez-vous. De même, les élèves de Louken Dance ont porté du rose pendant le mois d'octobre.

Repas républicain

La soirée du repas républicain intercommunal restera inoubliable pour Suze-la-Rousse.

Un moment convivial, festif et de partage qui a accueilli **265 convives**.

Nous remercions vivement Christophe Boyer – TL PROD – et ses artistes : le spectacle Star 70 a enchanté le public.

Les cousettes ont confectionné près de 300 cocardes qui ont été distribuées à chaque invité.

Le traiteur Mario Forese et les commerçants ainsi que les vignerons Suziens nous ont régala.

Un immense merci aux bénévoles des associations suziennes : le Handball Club, le Comité des Fêtes, l'Amicale Laïque, l'Amicale des sapeurs-pompiers, et le Comité de jumelage sans qui cette magnifique soirée n'aurait pas pu voir le jour.

Vide grenier et forum des associations

La commune a organisé un vide grenier le Dimanche 7 septembre 2025 sur la Place du Champ de Mars, Chemin de la Verdière et Place de l'église.

En même temps, s'est tenu le Forum des Associations à l'initiative du Comité des Fêtes.

La manifestation s'est déroulée sous un magnifique soleil provençal.

Un vide grenier de qualité avec un peu plus de 70 participants.

Nous remercions les commerçants et le comité des fêtes pour leurs participations.

Attention arnaques



Faux sites administratifs

Des sites internet proposent des services d'assistance aux démarches administratives. Ces sites sont indépendants de l'agence nationale des titres sécurisés et demandent des frais supplémentaires pour les services apportés.

Les pré-demandes de carte d'identité et passeport doivent être effectuées sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés, le site de l'État : **www.ants.gouv.fr**

- Une demande de renouvellement de carte d'identité est **gratuite**.
- Une demande de renouvellement de carte d'identité suite à un vol ou une perte : **25€**.
- Une demande de passeport personne majeure : **86€**
- Une demande de passeport personne mineure + de 15 ans : **42€**
- Une demande de passeport personne mineure de 0 à 14 ans : **17€**

Covoiturage



Petit rappel : des places de stationnement réservées au co-voiturage sont disponibles au Parking du Jardin des Vignes. Parking facile d'accès au pied du Château.

CEDER



Rénovation énergétique, vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés pour votre projet.

Que vous soyez propriétaire, occupant ou bailleur, locataire ou membre d'un syndicat de copropriétaires, vous êtes susceptible de bénéficier d'aides financières pour rénover votre logement. Pour obtenir des conseils personnalisés et gratuits pour votre projet, vous pouvez faire appel aux conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' du CEDER. Ce Service Public de la Rénovation de l'habitat est financé par la Communauté de communes Drôme Sud Provence et l'État.

Pour vous lancer dans un projet de rénovation, nous vous recommandons de prendre contact avec un conseiller France Rénov' du CEDER. Il vous informera en toute neutralité pour vous accompagner lors de :

- L'élaboration votre projet de rénovation ;
- La mobilisation des aides publiques et privées adaptées à votre besoin et à votre situation ;
- L'orientation vers des professionnels compétents tout au long de votre projet de rénovation.

Comment contacter un conseiller France Rénov' du CEDER ?

- Par téléphone au 04 75 26 22 53. L'accueil téléphonique est toute la semaine selon les horaires suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	✓	✗	✗	✓	✓
14h - 17h	✓	✓	✗	✓	✓

- Par mail infoenergie@ceder-provence.org
- Prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors des permanences :

Donzère	3 ^e lundi du mois	Mairie de Donzère
Saint-Paul-Trois-Châteaux	2 ^e et 4 ^e jeudi du mois	Espace France Services à St Paul Trois Châteaux
Suze-la-Rousse	1 ^{er} lundi du mois	Mairie de Suze-la-Rousse

D'autres permanences à proximité du territoire Drôme Sud Provence sont accessibles : informations sur le site Internet du CEDER : <https://www.ceder-provence.org/>

Urbanisme



Nouveau portail SVE

Démarches d'urbanisme par voie dématérialisée

Retrouvez la nouvelle version de votre portail Usager sur : <https://portail-usager.sirap.com/>

Infos utiles

Point conseil budget



C'est quoi ?

Le point conseil budget est un service gratuit labellisé par l'état, géré par différentes structures. Il s'inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- 2 professionnelles à l'écoute des problématiques des usagers
- Des conseils confidentiels gratuits et

personnalisés

- Une expertise et un réseau de partenariat
- Des actions individuelles et ou collectives

Pour qui ?

- Pour tout public de la CCDSP

Pour faire quoi ?

- Vous soutenir face à une situation financière difficile
- Améliorer votre gestion budgétaire

- Anticiper les changements de situation familiale et professionnelle
- Vous accompagner dans toutes les étapes du dossier de surendettement

Comment nous contacter ?

CCAS Pôle Social

33, avenue du Général de Gaulle

04 94 04 49 00

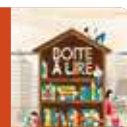
pcb@mairie-sp3C.fr

Du nouveau à Suze !



Déposez, emportez, comme vous voulez ...

Boîte à lire disponible dans le hall de la mairie



Depuis fin juin 2025, La Jument Grise a rouvert ses portes sous une nouvelle gérance par Corinne Jullien et Christine Granet ! Ce lieu convivial du centre de Suze-la-Rousse vous accueille dans une ambiance chaleureuse, pour partager un moment entre amis ou en famille. Petite restauration pour accompagner vos boissons - planches de charcuterie, fromages, bruschettas... L'été, profitez de notre carte de glaces sur la terrasse. L'hiver, place au salon de thé avec gaufres, crêpes et boissons chaudes. Soirées à thème les week-ends pour prolonger la convivialité !

Lundi, mardi, jeudi 6h30 - 21h
Mercredi fermé / Vendredi 6h30 - 1h
Samedi 7h30 - 1h / Dimanche 8h - 21h
31, route de Sainte Cécile
Contact et réservation 06 83 25 11 42



JD METAL
• Conception •

Ferronnerie - Chaudronnerie - Tuyauteerie

07 82 12 88 68

jdmetalconception@gmail.com

26790 Suze-La-Rousse



Le Souffle de la Vie
Stacy THOMAS

Thérapeute ostéofluidique et manuelle

Spécialisée en périnatalité, libération émotionnelle et détoxination

133 route de Sainte Cécile, 26790 Suze-la-Rousse

contact@stacy-osteofluidique.com

06.08.63.50.89

www.stacy-osteofluidique.com

Permanences en mairie

CEDER

Le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 75 26 22 53

Mission Locale Jeunes

(16-25 ans) Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis matin de chaque mois
Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Mission locale RSA tous les mercredis de 9h à 12h

Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Conciliateur de Justice

Le 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 04 75 04 81 22

Pimms Mobile (point d'accueil Multi services Mobile) :

Place du champ de Mars

Le 1^{er} lundi du mois de 11h à 14h

et le 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h

Sans rendez-vous ou avec au 04 82 32 64 10

Horaires de la mairie

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le mardi et le samedi de 8h30 à 12h

Permanences des élus

Mr le Maire Hervé Médina :

Les mardis et vendredis matin de 9h à 12h

Mr Gérard Guérin, adjoint aux services techniques :

Le vendredi matin de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

MAIRIE SUZE-LA-ROUSSE

28 Place du Champ de Mars - 26790 Suze-la-Rousse

Téléphone : 04 75 04 81 22

Email : contact@suzelarousse.fr

Site internet : <http://www.mairie-suze-la-rousse.fr/>

Facebook : Commune de Suze la Rousse

Retour en images Festivités 2025

